

Rand'Orientation de nuit

Samedi 5 septembre 2026

Cette Rand'Orientation pédestre de nuit n'est pas une compétition, l'objectif est de passer un bon moment en toute convivialité. Chacun participe sous sa propre responsabilité.

Le nombre total de participants est limité à 50 pour le départ de 19h et le départ de 21h. Il est possible de participer en solo ou en équipe, le nombre de participants par équipe n'est pas limité. Il sera remis à chaque participant solo et équipe une puce SI-Card et un carton de pointage.

Avec la puce électronique les points de passage aux balises sont enregistrés lors du parcours effectué, et à l'arrivée les données contenues dans la puce sont lues. Un ticket individuel de résultat est édité. Les concurrents peuvent comparer leurs parcours et leurs temps. Le carton de pointage permet aussi de valider le passage aux balises mais sans les avantages de la SI-Card.

Un chèque de caution de 30€ est demandé pour le prêt d'une SI-Card. Les participants ayant leur propre SI-Card peuvent l'utiliser.

Accueil à partir de 17h45 pour le départ de 19h et à partir de 19h45 pour le départ de 21h. Le lieu de rendez-vous sera dévoilé à 15h le jour J pour ceux qui n'auront pas trouvé le lieu avec les énigmes.

Au départ les participants solo et les équipes recevront un jeu de cartes sur lesquelles seront indiqués les postes à pointer. Chacun devra alors effectuer un circuit dans un ordre libre et à allure libre (marche, marche active, course) pour aller pointer un maximum de balises dans un temps limité, sachant que les balises ne rapportent pas toutes le même nombre de points ... Et qu'en orientation, le chemin le plus court n'est pas forcément le plus rapide en conséquence celui qui va le plus vite n'arrive pas toujours le 1er ...

Le temps de Rand'Orientation maximum est limité de 3h, soit un retour avant 22h pour le départ de 19h et avant minuit pour le départ de 21h. Mais chacun a la possibilité de revenir à n'importe quel moment, après 45', 1h, 1h30, ...

Chaque minute au-delà du temps de référence (3h) entraîne une pénalité de 15 points par minute entamée de dépassement. Au-delà de 10 minutes, la pénalité est de 30 points par minute entamée. La même balise ne rapporte qu'une seule fois des points. Ce n'est pas une compétition mais quand même, il y a forcément un petit challenge à obtenir le maximum de points dans le temps imparti ...

Une Boussole est vivement recommandée, voir nécessaire, l'organisation peut en prêter une contre une caution de 25€ (chèque à l'ordre de Hors Sentiers) ou le jour J clés de voiture ou pièce d'identité. Chaque participant devra être muni d'un moyen d'éclairage suffisant pour s'orienter, d'un équipement réfléchissant (brassard ou gilet) et d'un téléphone portable en état de fonctionner et de prendre des photos ...

Toute traversée de champs cultivés, propriétés privées, détérioration de clôture et autres équipements et abandon de déchets sont strictement interdits.

Les participants âgés de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte.
La participation est fixée à 4€ par personne avec au retour une boisson et une gourmandise.

Pour toute information n'hésitez pas à contacter le 06.47.48.24.71 ou le 07.444.77.118 .

Bulletin d'inscription Rand'Orientation 2026 du samedi 5 septembre

- ☐ Solo
☐ équipe, nom de l'équipe :
☐ départ 19h ☐ départ 21h

(Pour une équipe indiquer le responsable de celle-ci)

Nom :Prénom :

Adresse :

Téléphone (N° de portable utilisé pendant la Rand Orientation) :

Si en possession d'une SI-Card, son numéro:

Courriel:.....

Année de naissance :

Pour les équipes, nom, prénom, date de naissance des équipiers

Équipier 1:né(e) le:

Équipier 2:né(e) le:

Équipier 3:né(e) le:

Équipier 4:né(e) le:

Participation 4€ par personne quel que soit l'âge, une boisson et une gourmandise pour chacun à son retour.

Joindre un chèque de caution pour le prêt de la SI-Card (30€) ou le prévoir pour le remettre le jour de la Rand'Orientation.

- ☐ je souhaite le prêt d'une boussole (prévoir chèque de caution de 25€ ou clé de voiture ou pièce d'identité).

Déposer ou envoyer ce bulletin avec le règlement de l'inscription, si chèque à l'ordre de Hors Sentiers ou virement réf ci-dessous avant le 20/08/2026.

Adresse : Sylvie Leconte Rand'Orientation, 14 rue des ménards 77370 Clos-Fontaine

Cette Rand'Orientation n'est pas une compétition, il s'agit de proposer une randonnée/balade ludique, conviviale et à allure libre, semi nocturne ou 100% nocturne. Chacun participe sous sa propre responsabilité et assurance, en aucun cas les animateurs de cette Rand'Orientation ne pourront être tenus comme responsables en cas d'accident.

Signature valant approbation du principe de cette Rand'Orientation.

HORS SENTIERS IBAN : FR76 1027 8061 0900 0217 6960 134